

Délibération n°2026-048

Réunion du Conseil municipal du mardi 28 avril 2026

Date de la convocation : 21 avril 2026

Conseillers en exercice : 27

Conseillers présents : 26

Représentés : 01

Présents : Messieurs et mesdames Véronique CHABRAN, Laurent MARCHESI, Julie DUMANOIR, Bruno CAGNART, Isabelle QUENOUILLE, Mickaël PREVOST, Elise VUILLAMY, Céline HECKMANN, Philippe CHANDOR, Annette MARTIN, Eric LEBAS, Benoît MERCIER, Laure SECHON, Charlotte GAY, Bélanda LERICHE, Alain MARTIN, Nathalie GAMELIN, Olivier MASCRÉ, Benjamin AUBRY, Guillemette GARRY, Sylvie LAROCHE, Pierre-Alain HIRSCH, Claude HAMEL, Matthieu PLASSCHAERT, Marie-Pierre PADULAZZI, Larbi HACIANE

Absents excusés : Arnaud LE COGUIC procuration à Mickaël PREVOST

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Céline HECKMANN

OBJET : CREATION D'EMPLOIS PERMANENTS

Le quorum constaté,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général de la fonction publique,

Vu le Code général de la fonction publique, notamment ses dispositions relatives à la création des emplois permanents,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le tableau des effectifs de la collectivité,

Considérant la croissance démographique de la commune et l'évolution constante des besoins de la population,

Considérant la complexification des compétences exercées par la collectivité,

Considérant les exigences accrues en matière de gestion administrative, financière et opérationnelle,

Considérant la nécessité de garantir un service public de qualité, de proximité et réactif,
Considérant la volonté de renforcer le pilotage stratégique, la sécurisation des procédures et la tranquillité publique,

Après en avoir délibéré (21 votes POUR, 6 votes CONTRE, 0 ABSTENTION) :

- **DÉCIDE :**

Article 1) la création de quatre (04) emplois permanents

○ **1 emploi de Directeur général des services (DGS) – catégorie A**

Temps de travail : temps complet

Missions principales :

- pilotage stratégique de l'administration communale ;
- mise en œuvre des orientations de l'exécutif local ;
- coordination des services municipaux ;
- conduite et suivi des projets structurants de la collectivité ;
- conseil auprès de l'autorité territoriale.

○ **1 emploi de Responsable administratif et financier – catégorie B**

Temps de travail : temps complet

Missions principales :

- préparation, exécution et suivi budgétaire ;
- sécurisation des procédures comptables et financières ;
- élaboration des documents budgétaires ;
- contrôle de gestion et fiabilisation des données financières ;
- appui à la décision de l'exécutif.

○ **1 emploi d'agent administratif territorial – catégorie C**

Temps de travail : temps complet

Missions principales :

- gestion administrative courante ;
- accueil et information du public ;
- traitement des dossiers administratifs ;
- soutien aux services municipaux ;
- participation à la continuité du service public.

○ **1 emploi de brigadier de police municipale**

Temps de travail : temps complet

Missions principales :

- missions de prévention et de surveillance de la voie publique ;

- application des pouvoirs de police du Maire ;
- maintien de la sécurité, de la tranquillité et de la salubrité publiques ;
- interventions sur le terrain en coordination avec les autorités compétentes.

Article 2) Modalités de recrutement

Ces emplois pourront être pourvus :

- par des fonctionnaires titulaires relevant des cadres d'emplois correspondants ;
- et, à défaut, par des agents contractuels dans les conditions prévues par le Code général de la fonction publique.

Article 3) Inscription budgétaire

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges afférentes aux emplois créés sont inscrits au budget de la collectivité.

Article 4) Mise à jour du tableau des effectifs

Le tableau des effectifs sera modifié en conséquence.

Pour copie conforme,

Le secrétaire de séance,

Céline HECKMANN



Transmis en Préfecture : 11 MAI 2026

Affichage : 11 MAI 2026



Le maire,

Véronique CHABRAN